

Créée dans le but de faire naviguer des personnes en situation de handicap physique, l'association un Bateau pour Ré élargit son champ d'action pour embarquer de nouveaux publics à bord.

Dans le sillage de son engagement de toujours, à savoir faire naviguer des personnes en situation de handicap physique, un Bateau pour Ré, qui fête ses 20 ans en 2025, a décidé de mettre le cap sur de nouveaux horizons.

En place depuis la fin d'année 2023, la nouvelle équipe aux commandes vise « un objectif d'accessibilité universelle », explique son président, Thierry Conroy.

« C'est important de partager ce plaisir avec ses proches »

« Nous voulons ouvrir les sorties en mer aux personnes concernées par tous les types de handicaps : mentaux, cognitifs ou sensoriels », énumère-t-il.

Plus encore, l'ensemble des publics dits « empêchés » pourrait prendre le large, à l'image des résidents des Ehpad, par pourraient, elles aussi, embarquer à bord.

« Faire naviguer une personne handicapée, c'est bien. Faire en sortie qu'elle navigue avec sa famille, c'est mieux », expose Thierry Conroy, plaidant ainsi pour plus d'inclusion. « C'est important de partager ce plaisir avec ses proches, et pas seulement avec d'autres personnes en situation de handicap. »

Les touristes aussi

Enfin, le troisième élargissement des activités de l'association repose sur l'ouverture des sorties aux personnes qui ne résident pas sur l'île de Ré. « Car eux aussi regardent passer les bateaux sans pouvoir y monter, ajoute Thierry Conroy. Sans faire concurrence aux professionnels du tourisme, cette activité sera proposée à des groupes venant de la part d'associations ».

Pour ces derniers, les sorties en mer

skippers bénévoles. « Mais, ce système atteint ses limites », concède Thierry Conroy.

Depuis l'année dernière, un Bateau pour Ré est entré dans le giron de l'Union rétaise des clubs et associations nautiques (Urcan), qui regroupe les associations nautiques de l'île. « Nous espérons avoir plus de bateaux à disposition. Nous allons travailler avec les associations nautiques pour faire évoluer leurs contrâts d'assurance afin de permettre l'accueil de personnes en situation de handicap », conclut le président d'un Bateau pour Ré.

Pratique

> Vous disposez d'un bateau et vous souhaitez accompagner des personnes en situation